Résultats du questionnaire sur les recommandations tarifaires de l'AVPSH (2017)

Le questionnaire sur les recommandations tarifaires de l'AVPSH pour les indépendants a été adressé à l'ensemble des membres de l'association en août-septembre 2017. L'objectif de cette enquête consistait à évaluer l'utilisation et l'utilité de ces recommandations instaurées en 2014. Après trois ans de pratique, il était en effet temps de tirer un petit bilan de cette innovation.

Les résultats de l'enquête ont été présentés lors de l'Assemblée générale qui a eu lieu le 17 octobre 2017 aux Arsenaux à Sion.

Ce rapport présente l'ensemble des résultats enregistrés.

Le comité de l'AVPSH (février 2018)

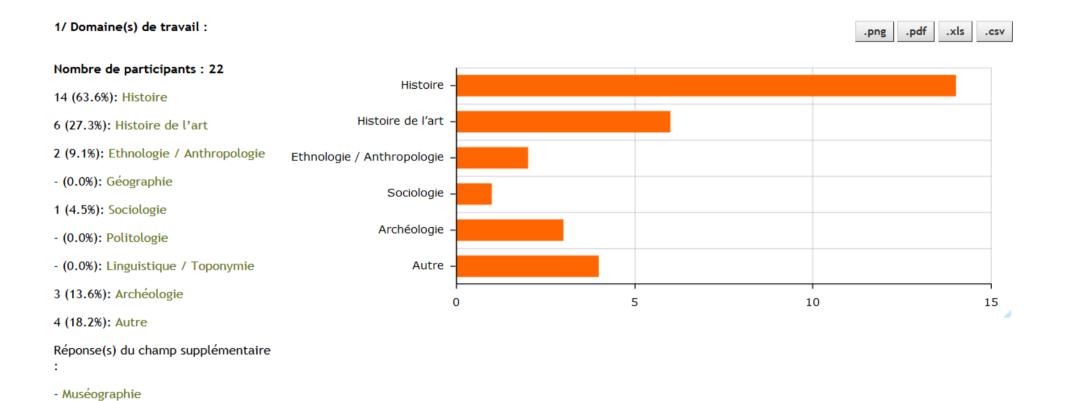
Recommandations de tarifs pour indépendant

Tâches	Tarif horaire brut en CHF
Travaux administratifs (correspondance, facturation, séances, gestion administrative du projet,)	de CHF 80/CHF 100
Travaux scientifiques (recherches, rédaction, gestion scientifique du projet, relecture scientifique,)	de CHF 90/ CHF 110
Expertise hors mandat	CHF 140/ CHF 160

Profils des participants au questionnaire

journalismeArchives

- histoire des bâtiments



Profils des participants au questionnaire

2/ Type de travaux réalisés

- articles scientifiques
- monographies scientifiques
- rapports scientifiques
- publications tout public: brochures, plaquettes, ouvrages
- inventaires du patrimoine bâti ou d'objets
- articles périodiques
- analyse de documents d'archives
- recherche et compilation de documentation
- organisation et coordination d'événements culturels
- commissariats d'exposition
- catalogue d'exposition
- visites guidées
- conférences

- direction de chantiers de fouilles archéologiques
- relevés topographiques, prospection
- élaboration des données, conception et gestion de banques de données
- animations de journées culturelles
- panneaux didactiques
- traductions
- etc.

Profils des participants au questionnaire

3/ Nombre d'années d'expérience et/ou nombre de mandats réalisés

Années d'expérience: entre 1 et 35; en moyenne: 11,6 années.

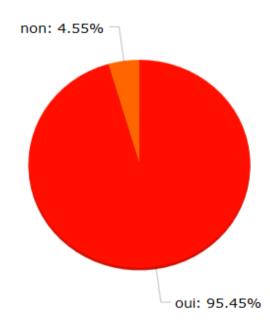
Mandats réalisés: entre 0 et 100; en moyenne: 25.

1/ Connaissez-vous les recommandations tarifaires de l'AVPSH?

Nombre de participants : 22

21 (95.5%): oui

1 (4.5%): non

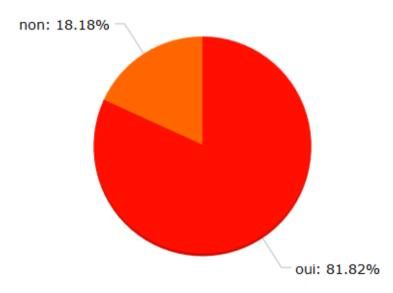


2/ Depuis leur mise en place en 2014, avez-vous eu recours à ces recommandations ?

Nombre de participants : 22

18 (81.8%): oui

4 (18.2%): non

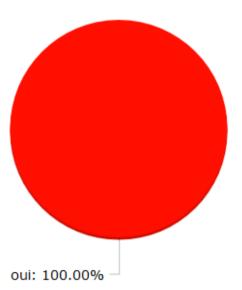


3/ Trouvez-vous que ces recommandations sont utiles ?

Nombre de participants : 22

22 (100.0%): oui

- (0.0%): non



AVPSH / Résultats du questionnaire sur les recommandations tarifaires 2017

4/ Adoptez-vous ces recommandations pour vos travaux ?

Nombre de participants : 22

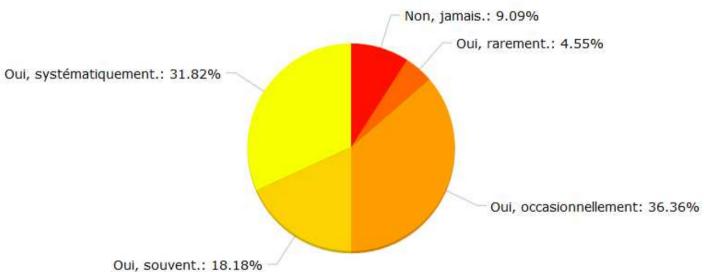
2 (9.1%): Non, jamais.

1 (4.5%): Oui, rarement.

8 (36.4%): Oui, occasionnellement

4 (18.2%): Oui, souvent.

7 (31.8%): Oui, systématiquement.



8. 5/ En cas d'utilisation de ces recommandations, y faites-vous référence explicitement en les mentionnant ?

.png .pdf .xls .csv

Nombre de participants : 20

2 (10.0%): Non, jamais.

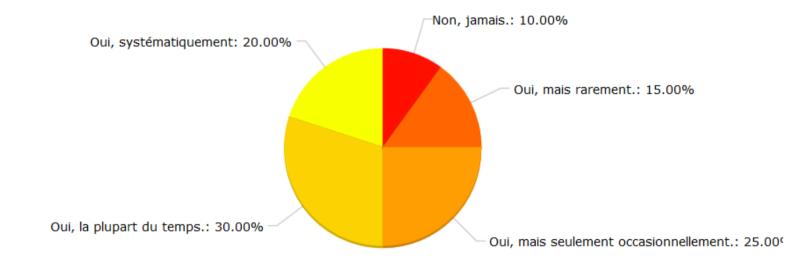
3 (15.0%): Oui, mais rarement.

5 (25.0%): Oui, mais seulement

occasionnellement.

6 (30.0%): Oui, la plupart du temps.

4 (20.0%): Oui, systématiquement



6/ Estimez-vous que les montants de ces recommandations sont :

Nombre de participants : 22

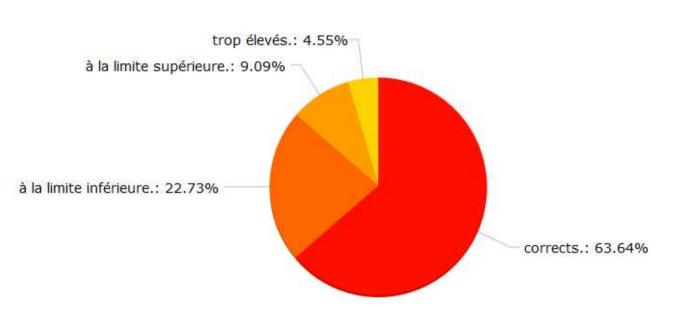
14 (63.6%): corrects.

- (0.0%): trop bas.

5 (22.7%): à la limite inférieure.

2 (9.1%): à la limite supérieure.

1 (4.5%): trop élevés.



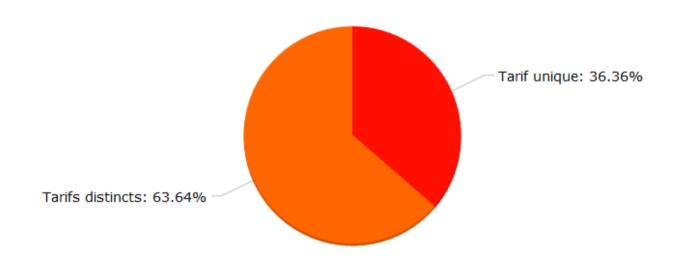
7/ Dans vos travaux, pratiquez-vous un tarif unique pour l'ensemble des tâches ou faites-vous des distinctions comme le suggèrent les recommandations de l'AVPSH ?

.png

Nombre de participants : 22

8 (36.4%): Tarif unique

14 (63.6%): Tarifs distincts



8/ Si vous pratiquez des tarifs distincts, suivez-vous les indications de l'AVPSH (travaux administratifs/travaux scientifiques/expertise) ou faites-vous d'autres distinctions ?

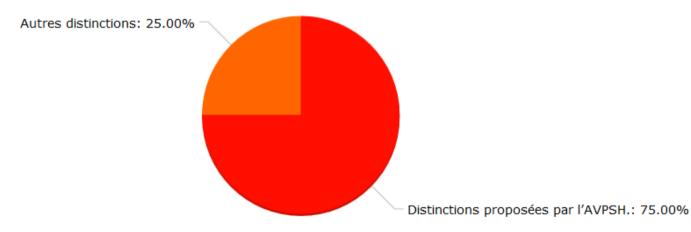
.png .pdf .xls .csv

Nombre de participants : 16

12 (75.0%): Distinctions proposées par

l'AVPSH.

4 (25.0%): Autres distinctions



Autres distinctions tarifaires pratiquées

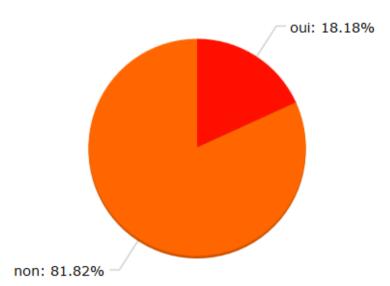
- tarifs différenciés selon l'ampleur ou la durée du mandat: tarif plus bas pour des mandats plus importants.
- tarifs différenciés selon la mise à disposition ou non d'infrastructures (poste de travail, matériel, etc.).
- tarifs différents pour les traductions.
- tarifs différents pour certains travaux spécifiques: par exemple les travaux de classement d'archives et d'inventaire (scientifique) sont facturés à un tarif plus élevé que les travaux de nettoyage/conditionnement de ces archives.

9/ Avez-vous déjà utilisé le tarif recommandé pour l'expertise hors mandat ?

Nombre de participants : 22

4 (18.2%): oui

18 (81.8%): non



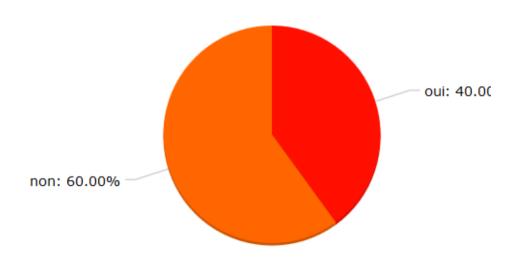
AVPSH / Résultats du questionnaire sur les recommandations tarifaires 2017

10/ En utilisant les recommandations tarifaires de l'AVPSH, avez-vous déjà rencontré des réactions positives de la part des mandants ?

Nombre de participants : 20

8 (40.0%): oui

12 (60.0%): non



Réactions positives rencontrées

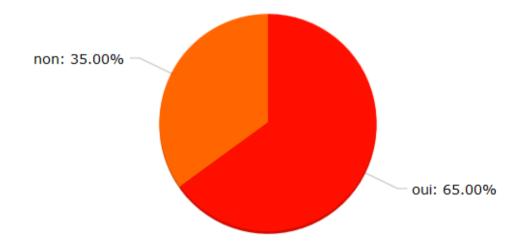
- réactions neutres: pas de remise en question des tarifs présentés.
- le mandant voit que les tarifs ont une base professionnelle et ne sont pas «hors normes».
- enfin une professionnalisation des branches des sciences humaines.
- mandants plus faciles à convaincre sur la base d'un document validé par des instances reconnues.

11/ En utilisant les recommandations tarifaires de l'AVPSH, avez-vous rencontré des réactions négatives de la part des mandants ?

Nombre de participants : 20

13 (65.0%): oui

7 (35.0%): non

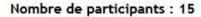


Réactions négatives rencontrées

- trop cher; perte du mandat; « Nous pratiquons un métier souvent peu reconnu et considéré comme un hobby, il est donc parfois difficile à faire comprendre que nous devons être rémunérés normalement. »
- trop cher par rapport aux tarifs pratiqués auparavant.
- trop cher par rapport aux tarifs pratiqués par d'autres professionnels des branches des sciences humaines.
- « dans le cas de publications, le tarif demandé n'est pas explicitement contesté. Par contre, le montant global que représente la prestation (recherche, écriture, relecture, corrections, coordination, etc.) est perçu comme largement surestimé. »

12/ En cas de réactions négatives, comment réglez-vous le problème ?





4 (26.7%): Diminution significative des

6 (40.0%): Diminution des services proposés

7 (46.7%): Maintien du tarif avec explication

8 (53.3%): Abandon du projet

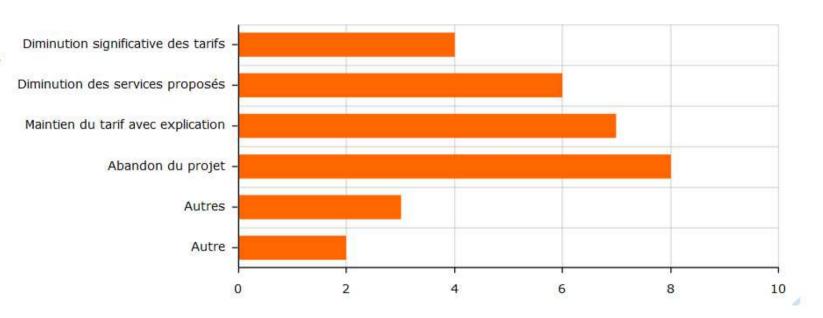
3 (20.0%): Autres

2 (13.3%): Autre

Réponse(s) du champ supplémentaire .

 je réfère à d'autres recommandations tarifaires publiées (ARHAM, SSH)

- maintien du tarif et "bénévolat"



Quelques remarques

- Le mandant sous-estime la plupart du temps le montant qu'il doit débourser pour la prestation souhaitée. Proposition de prestations réduites en s'alignant sur le montant à disposition (par exemple, diminution de l'approfondissement des sources, mais surtout diminution du nombre de pages produites).
- L'abandon du projet arrive souvent lorsque les mandants ne se rendent pas compte de l'ampleur du travail et des coûts du produit qu'ils désirent; la plupart du temps ce n'est pas le tarif qui est discuté, mais le montant total du mandat qui peut atteindre de grosses sommes.
- Une fois embarqué dans un projet de recherche, il est difficile de ne pas aller au bout, même si l'enveloppe budgétaire prévue est largement insuffisante. Plutôt que d'abandonner le projet, une grande partie des prestations sont alors offertes, même s'il ne faudrait pas le faire.
- Diminution des services proposés : le mandant supprime lui-même certaines prestations.

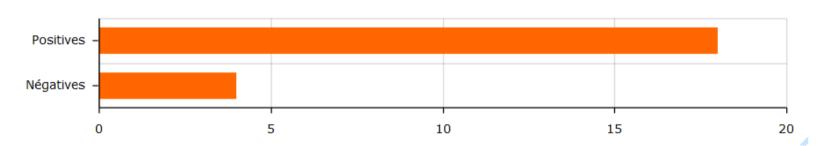
13/ En parlant de ces recommandations tarifaires autour de vous, avez-vous rencontré des réactions positives et/ou négatives ?



Nombre de participants : 18

18 (100.0%): Positives

4 (22.2%): Négatives



Types de réactions rencontrées

- Réaction négative : tarif élevé alors qu'il n'y a pas de structure lourde à faire tourner, ni de charges à supporter ou d'employés à rémunérer.
- Réaction négative: une partie de l'ancienne génération des professionnels estime qu'il est impensable de demander ces tarifs (ou même qu'il est impensable de se faire payer tout court quand on est passionné...; impensable de vendre son savoir).
- Réaction négative: certains responsables d'institutions refusent de suivre les recommandations.
- Réaction positive: certains responsables d'institution sont contents de ces recommandations.
- Réaction positive: la plupart des gens trouvent ces tarifs justifiés. Certaines personnes les trouvent même trop bas.
- Réaction positive: certaines personnes jugent important d'avoir des références de ce type et d'offrir des "aides" aux professionnels.
- Réaction positive de certains professionnels de l'ancienne génération qui trouvent que c'est bien d'offrir ce soutien aux jeunes.
- Réaction positive: bien d'avoir des chiffres de référence.
- Réaction positive: une base pour ne pas "travailler gratuitement" tout en ayant des tarifs concurrentiels qui ne dévaluent pas la profession.
- Réaction positive: un pragmatisme économique qui se fait enfin jour dans nos domaines.

14/ Avez-vous une/des expérience(s) particulière(s) à nous faire partager ?

- « Lorsqu'il s'agit d'une publication, j'ai récemment été confrontée à un mandant qui négociait le montant de mon devis en avançant un tarif à la page rédigée. Il est à mon avis impossible de réfléchir de la sorte, tant le montant dépend des sources à disposition et du degré de difficulté à les exploiter. Argument difficile à faire entendre. »
- « Pas d'expériences particulières, simplement dire que plusieurs mandats n'ont pas vu le jour en raison des coûts souvent sous-estimés par le mandant, ou en raison de concurrences déloyales en tout genre (professionnels qui travaillent gratuitement ou pour pas grand chose, amateurs, etc.).; le problème de nos professions est plus large que la question du tarif. La valeur de nos travaux, ou le temps que ces derniers nous prennent, sont encore trop souvent minimisés par les mandants qui croient en plus qu'on fait ce travail uniquement par passion et pour la beauté de l'art. Cette attitude fréquente mais heureusement pas unique mettra du temps à changer. Le travail de l'AVPSH et de ses membres revêt donc une grande importance. Il s'agit aussi de donner aux sciences humaines la place qu'elles méritent au sein de la société, où elles ont un rôle essentiel à jouer.»
- «Le forfait rend service à tous »
- « Je remarque que dans le cadre d'une publication, on ne remet pas en question les coûts d'un imprimeur, d'un photographe, etc.; par contre, le rédacteur devrait travailler par passion (gratuitement?) et considérer qu'avoir son nom en tête d'une couverture ou d'un chapitre est déjà une forme de rémunération (suffisante?)! »
- « le mandant à souvent une somme globale trop basse pour un mandat sérieux; il y a donc le risque de travail supplémentaire non rémunéré et qu'on remploie vos données, sans payer la différence ».

15/ Avez-vous des remarques ou des suggestions concernant ces recommandations tarifaires?

- « Je pense que ces recommandations sont une très bonne chose. Cela permet de clarifier une situation restée opaque pendant trop longtemps. Les différences entre les professionnels étaient énormes auparavant, avec de graves injustices. Les propositions indécentes étaient trop nombreuses. Avec ces recommandations, un consensus est en train de naître autour des tarifs à pratiquer. Les recommandation de l'AVPSH ont l'avantage d'être en adéquation avec l'économie de notre canton tout en permettant à ceux qui les pratiquent de pouvoir en vivre. Mais la route est encore longue... »
- « Y distinguer grands et petits mandats »
- « Par rapport à la longueur des études universitaires pour obtenir un diplôme en sciences humaines, les tarifs sont faibles par comparaison avec d'autres professions. Malgré tout, mon expérience me montre qu'il est difficile de les défendre sur le terrain. »

Bilan

Quelques constats

- Près de la moitié des membres de l'association ont répondu au questionnaire, ce qui est un beau succès.
- Le profil type du participant au questionnaire est un professionnel ayant déjà une grande expérience: en moyenne 11 années de travail et 25 mandats.
- L'utilité des recommandations tarifaires de l'AVPSH est une évidence pour tous. Elles répondent à une demande et à un besoin.
- Les recommandations tarifaires sont suivies par une large majorité des membres dans la plupart de leur travaux.
- Les recommandations tarifaires sont jugées correctes, même si certains professionnels souhaiteraient qu'elles soient plus élevées; peu de personnes les considèrent comme trop élevées.
- Le tarif « expertise hors mandat» est encore peu utilisé.
- Les réactions face à ces recommandations sont dans l'ensemble plutôt positives, même si certains mandants, mal informés des coûts des travaux demandés, les trouvent trop élevées.
- Selon plusieurs commentaires enregistrés, les professionnels doivent encore trop souvent faire face à du travail non rémunéré lors de leurs mandats, comme s'il était normal qu'une partie de leur travail soit offerte pour la beauté de l'art. Il faudra rester attentif à ce sujet, en espérant que les choses évolues progressivement.